



Bastia, u 10 d'Aprile di u 2018

Election des représentants professionnels des assistants maternels et familiaux à la
Commission consultative paritaire départementale de la Haute-Corse
Année 2018

Madame, monsieur,

Vous allez être sollicités pour élire vos représentants professionnels siégeant à la Commission consultative paritaire départementale de la Haute-Corse.

Vous serez prochainement destinataire de plusieurs courriers d'information relatif aux modalités du scrutin ainsi que du matériel de vote vous permettant de constituer des listes de 6 candidats et du nécessaire pour voter par correspondance.

Ces élections s'effectueront uniquement par correspondance du 2 mai au 28 mai 2018.

Nous vous encourageons vivement à participer à ces élections.

Le dépouillement se déroulera le 29 mai prochain et la proclamation des résultats interviendra à l'issue.

Vous pourrez trouver toutes les informations utiles auprès du relai d'assistant maternel proche de votre domicile ainsi qu'à la Direction de la protection maternelle et infantile & de la Santé publique :

- par téléphone au 04 95 55 05 83,
- par mail ctedeschi@haute-corse.fr.